

Le 10 novembre 2023, à Aix en Provence



**SYNDICAT PÉNITENTIAIRE
DES SURVEILLANTS**

Le Conseil Syndical
Du CP Aix-Luynes

A

Madame la directrice du centre pénitentiaire d'Aix-Luynes.

Objet : signalement.

Madame Collin, notre Organisation Syndicale souhaite une fois de plus vous faire part de la situation très problématique des unités de vie familiale du centre pénitentiaire d'Aix-Luynes.

En effet, malgré vous avoir saisi depuis plusieurs mois concernant le service des UVF, vous avez uniquement diffusé un appel d'offre début octobre dernier et fait passer quelques entretiens. Notre Organisation Syndicale trouve que votre réactivité est très largement insuffisante.

Le secteur des unités de vie familiale tourne actuellement avec seulement deux agents au lieu de quatre. Le service planificateur ne leur octroie aucun renfort, ce qui les amène à être constamment seuls sur leur poste. Comme en témoigne l'actualité récente, ce secteur est à haut risque concernant les agressions, prises d'otage....

Le fait de laisser seul un agent sur son poste entraîne une surveillance amoindrie de ce secteur. En effet, l'agent doit se déplacer pour effectuer des notifications, récupérer les cantines, raccompagner les familles etc...

Pendant ces absences aucune surveillance active n'est faite, le seul moyen de communication est un renvoi de l'interphonie au niveau du PCI ce qui n'est pas satisfaisant car les agents PCI ont d'autres choses à gérer.

Notre Organisation Syndicale se pose donc légitimement la question de savoir si un drame survient, qu'elle sera la responsabilité des agents ?

De plus, le travail administratif est une part importante du travail des agents, ils doivent constituer des dossiers, interagir avec les magistrats et les familles, préparer les commissions pluridisciplinaires uniques, gérer les bons de cantine.... Comment peut-on penser que le service puisse être géré par un agent par jour.

Notre Organisation Syndicale, réclame le positionnement de deux agents supplémentaires pour compléter la brigade des unités de vie familiale.

Nous demandons aussi le remplacement systématique par un agent de détention lorsqu'un agent est en arrêt maladie, en congé, en formation...

Je vous prie de croire, Madame la Directrice, en l'expression de notre plus profond respect.

Le Conseil Syndical du CP Aix-Luynes